

ABONNEMENTS
UNANIMEMENT

LE FRONDEUR

BUREAU
RUE DE
METUVE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ELECTION DE BRUXELLES



Les sauveurs du Capitole doctrinaire

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 3 75

RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

L'élection de Bruxelles.

L'échec de M. Paul Janson a causé chez tous les Belges que n'aveugle pas la passion politique ou une indécorable bêtise, une pénible impression.

Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est la politique démocratique tout entière qui vient d'être frappée en la personne de Paul Janson.

L'éminent orateur démocrate se présentait au nom des classes déshéritées dont il voulait faire entendre les revendications.

Par treize mille voix sur dix sept mille votants, le corps électoral a déclaré qu'il ne voulait pas que les classes déshéritées fussent représentées au Parlement. Les revendications du peuple, la bourgeoisie prétend ne pas les entendre. Elle veut continuer à être seul représentée, seule défendue, seule écoutée. Elle ne veut pas que le peuple ait, en Belgique, d'autre droit que celui de souffrir.

C'est là, on peut le dire, une triste victoire que vient de remporter le parti conservateur. Sans l'entêtement aveugle qui caractérise une notable partie de la bourgeoisie belge, celle-ci aurait compris que, pour se montrer intelligemment conservatrice, elle devait faire entrer au Parlement le principal champion de la démocratie.

Elle n'a rien voulu comprendre et Paul Janson a misérablement échoué.

La situation créée par cet échec est beaucoup plus grave que ne se l'imaginent les doctrinaires qui se croient vainqueurs. Avant l'élection de Bruxelles, la démocratie belge pouvait encore espérer que les réformes qu'elle réclame — et, en première ligne, la révision de la Constitution — pourraient s'accomplir par les voies strictement légales.

Cet espoir, la démocratie, désormais, ne l'a plus.

Le parti démocratique — peu considérable peut-être dans le corps électoral, mais puissant dans tout le pays — se montrait patient, peu exigeant. Il attendait qu'on lui accordât ce qu'il demandait.

L'élection de Bruxelles vient de lui prouver que l'oligarchie censitaire ne veut rien lui accorder du tout.

Répetons-le, c'est une triste victoire que vient de remporter le parti conservateur et les feuilles doctrinaires ont tort de chanter victoire.

En votant, comme ils l'ont fait, les censitaires bruxellois ont brutalement exclu des partis parlementaires les représentants du progrès.

On a souvent, chez les conservateurs, reproché au parti démocratique de vouloir agir dans la rue. Aujourd'hui, c'est la bourgeoisie censitaire elle-même qui rejette dans la rue le parti qui voulait agir légalement.

Assurément, les censitaires ont usé de leur droit. Seulement, si, plus tôt qu'on ne le pense, la révolution qui gronde sourdement a trouvé des chefs et une direction, les électeurs qui ont écrasé mardi la démocratie devront bien reconnaître que cette révolution est leur œuvre. H. P.

Ce qui arrivera.

La Réforme, après M. Paul Janson, conseille aux progressistes de voter au ballottage pour M. Buis. Naturellement, les feuilles doctrinaires se montrent satisfaites de cette bonté d'âme. Seulement, si grâce aux voix radicales, le candidat doctrinaire est élu, vous verrez qu'au lendemain de l'élection les feuilles doctrinaires, encore prudentes aujourd'hui, publieront des articles dans ce goût-ci :

« Il est prouvé désormais que c'est en choisissant des candidats modérés, pénétrés d'admiration pour M. Frère, que l'on a chance de réussir devant le corps électoral.

Les radicaux feront bien de se le tenir pour dit et de renoncer à l'espoir d'obtenir des mandats. »

Déjà la Meuse déclare que les radicaux ne doivent pas s'obstiner dans des idées que l'opinion publique vient de condamner!

Au lendemain de l'élection, on trouvera que ces idées sont absurdes — si pas odieuses et sanguinaires — et les pauvres progressistes, qui auront assuré le succès du doctrinaire, seront traités de factieux et de brouillons.

Ce sera la centième fois qu'on leur jouera ce tour là — mais pas la dernière.

Jolis libéraux!

On sait que le ministère de cafards que l'Europe ne nous envie pas, a proposé une odieuse loi, digne des plus mauvais jours de l'empire, et destinée à supprimer, en fait, la liberté des opinions, que la Constitution fait semblant de garantir à tous les citoyens belges.

Cette loi, bien entendu, est faite sous prétexte d'empêcher le retour des scènes de désordres semblables à celles dont les pays de Liège et de Charleroi ont été le théâtre il y a quelques semaines.

Les ouvriers se plaignent de la misère dans laquelle ils sont plongés. Vite, pour les calmer, on fait une loi destinée à les empêcher de se plaindre trop haut.

Cette loi, nous le répétons, est odieuse. Elle permet, ainsi que nous l'avons déjà démontré, de faire condamner tout citoyen qui aura l'imprudence de se prononcer un peu vivement contre le gouvernement, puisque les propos et discours n'auront nullement besoin, d'après la loi nouvelle, de produire un effet quelconque pour tomber sous le coup de la répression.

Eh bien, le croirait-on, cette loi — pour la simple raison qu'elle est dirigée contre le peuple, trouve des défenseurs chez les libéraux.

Déjà l'Indépendance avait trouvé bonnes les mesures proposées par le gouvernement cléricale contre « les excès de paroles ».

Aujourd'hui, c'est la Meuse qui approuve la violation de la Constitution et l'étranglement de la liberté des opinions. Seulement, la Meuse met une condition à son adhésion aux projets réactionnaires du gouvernement; c'est que ces projets atteignent la démocratie seule.

« Supprimez de votre projet — dit la Meuse, s'adressant à ses amis les cléricaux — tout ce qui concerne la presse.

» Et dites-le bien expressément : il s'agit des meetings et des meetings seuls. »

L'art. 19 de la Constitution déclare :
1^o Les assemblées publiques ne peuvent se tenir en plein air sans être autorisées préalablement, et restent pleinement soumises aux lois de police.

2^o Les assemblées publiques dans un local clos où tout le monde est admis, pour un objet déterminé à l'avance. — les meetings, en un mot, — ne peuvent se réunir en armes.

3^o Enfin, les meetings doivent se réunir paisiblement, conformément aux lois.

Voilà. MM. De Volder et Woeste, ce que vous avez le droit de faire régler par le législateur.

Vous pouvez — cela, nous vous le concédons — déterminer les conditions de « paisibilité » dans lesquelles un meeting peut se réunir et sans lesquelles il peut y avoir délit.

Cela vous est interdit absolument pour la presse. Vous n'avez pas le droit d'ordonner que les discussions de la presse soient paisibles, en se conformant aux lois... Ce serait plaisant !

Une loi qui interdit les provocations orales dans les meetings, voilà ce qui peut être constitutionnel et opportun.

On voit d'ici la distinction.

Les doctrinaires ne veulent pas que l'on persécute ceux qui écrivent, parce que eux-mêmes pourraient être atteints par la persécution.

Sans doute, ils écrivent mal. En Auvergnat, comme le Journal Gaga ou en bruxellois comme l'Étoile belge. Mais enfin, ils écrivent.

Mais ils ne parlent pas. Du moins, s'ils parlent, n'est-ce que dans des assemblées soigneusement composées d'avance, et où le vulgaire public n'est pas admis. Aussi, l'on peut persécuter tant qu'on veut les orateurs des meetings, les doctrinaires ne se plaindront pas. Au contraire même, ils trouveront, comme la Meuse, que les persécutions sont opportunes.

Ils sont prêts — la Meuse le dit — à trouver bon que le gouvernement détermine les conditions de « paisibilité » sans lesquels il y aura délit pour les orateurs participant à un meeting.

Le gouvernement, par exemple, pourra

décider que, sera réputé non paisible, tout meeting où l'on trouvera malheureux le sort de l'ouvrier, odieux notre régime électoral.

Et la Meuse approuvera — et les doctrinaires aussi quand les orateurs populaires seront coffrés pour avoir défendu leur opinion.

Et ces gens là ont l'audace de se prétendre libéraux. Et ils veulent que nous votions pour leurs candidats.

Mais, au fond, les doctrinaires, ces prétendus libéraux, sont aussi réactionnaires que les cléricaux. Seulement, les cléricaux eux, sont plus francs et ils ne se gênent pas pour se déclarer adversaires de la liberté. Les libéraux, eux, sont, dans leurs discours, de farouches partisans de la liberté. Seulement, dès que leurs intérêts sont en jeu ils n'hésitent pas à violenter cette liberté dont ils parlent tant.

En réalité, si politiques doctrinaires et cléricaux se réclament, les uns de la liberté, les autres de la religion, ni les uns ni les autres n'ont de croyances sincères. Les meneurs libéraux se servent de la liberté — du mot, bien entendu — pour escaler le pouvoir et s'incruster dans le fromage budgétaire, mais ils ne la défendent pas; les chefs cléricaux se servent de la religion, mais ne la pratiquent guère et, en tous cas, n'y croient pas. Ils s'en servent, voilà tout.

En tous cas, les uns et les autres se valent et — l'attitude de la presse doctrinaire vis-à-vis des lois de répression proposée par le gouvernement le prouve — on se tromperait tout autant en cherchant des vrais défenseurs de la liberté chez les doctrinaires — que de la vraie charité chrétienne chez les cléricaux.

Association libérale.

L'envoi de la convocation que l'on allait adresser à MM. les membres de l'Association libérale, pour la réunion du 30 mai, a été retardé parce qu'une proposition nouvelle est arrivée au bureau avec demande de mise à l'ordre du jour.

Cette proposition est ainsi conçue :

Examen de la proposition suivante : « L'Association libérale émet un vœu en faveur du service militaire personnel. »

Cette proposition est signée par MM. A. Breyre, N. Charles, J. Constant fils, Ernould, Paul Forgeur, Max Goebel, G. Grandjean, Heuvelmans, A. Legrand, B. Malpasse, A. Micha, L. Modave, G. Petit-Bois, A. Picard, Al. Pirotte, H. Postula, E. Remouchamps, Maurice Renard, H. Renault, J. Rutten.

La Meuse dit que cette proposition sera discutée après le choix des candidats pour l'élection législative.

C'est peut-être un peu tard.

A notre sens, il eût mieux valu que les candidats fussent été appelés à se prononcer, avant le pool, sur cette importante question.

Une fois le pool terminé, les membres de l'Association ne pourront guère tenir compte, dans leurs votes, des opinions émises à ce sujet par nos suaves représentants.

A notre avis, un des signataires de la proposition ci-dessus devrait interpellé les candidats sur la question du service personnel. Il est vrai que le nombre des candidats étant supérieur d'une unité seulement au nombre des mandats à conférer, on ne pourrait guère attendre les candidats adversaires du service personnel (et il y en a plusieurs dans la députation liégeoise), mais au moins serait-il possible de s'abstenir sur leurs noms, manifestation assez platonique sans doute, mais qui, néanmoins, atteindrait plus directement nos encrûtés doctrinaires, que ne le fera un vote arrivant quand leurs mandats leur seront confirmés.

Habilité judiciaire.

On sait que, il y a un mois environ, le parquet s'est décidé à faire saisir le Catéchisme du Peuple de Defuisseaux. Il est vrai que plusieurs centaines de milliers d'exemplaires de cet ouvrage étant déjà vendus au moment de la saisie, celle-ci a fait à peu près l'effet d'un cautère sur une jambe de bois.

Il faut croire que ce premier succès a décidé le parquet à persévérer dans son attitude car, il y a trois jours, il s'est décidé à faire saisir la traduction flamande de ce même catéchisme — traduction que l'on vend depuis deux mois.

C'est en vertu de cette décision que la

police allait saisir, mardi dernier, chez M. Roman, libraire, rue Jean-d'Outremeuse, à Liège, le catéchisme du peuple. Seulement, la police ayant eu la gracieuseté de ne saisir que les exemplaires flamands de ce catéchisme — jugés, sans doute, particulièrement dangereux quand on ne les comprend pas — M. Roman nous prie d'annoncer que l'on peut toujours se procurer chez lui le catéchisme du peuple, en français, ainsi que le deuxième catéchisme du peuple de Léon Defuisseaux et plusieurs autres brochures — françaises, bien entendu, les flamandes étant jugées compromettantes pour l'ordre social à Liège.

Trop gourmands!

Nous avons entendu un assez grand nombre d'électeurs liégeois, membres de l'Association libérale, exprimer l'espoir de voir M. Frère-Orban à la prochaine séance de cette aimable société.

D'aucuns vont même jusqu'à demander que M. Frère-Orban daigne prononcer un discours.

Il est à peine besoin de dire combien nous trouvons outrecuidantes ces prétentions.

Comment, en moins de quinze ans, M. Frère-Orban, l'éminent homme d'Etat que l'Europe nous envie, le chef incontesté du libéralisme, l'illustre enfant de Liège, a daigné se montrer deux fois à ses fidèles électeurs, et ceux-ci ne sont pas encore satisfaits!

Ah ça, mais, ils en arriveront bien vite à demander que M. Frère-Orban rende compte de son mandat!

Qui sait même s'ils n'iront pas jusqu'à exiger qu'il s'occupe des intérêts de l'arrondissement et de l'opinion des électeurs.

Ces gens là, ma parole d'honneur, ne doutent de rien.

Ils oublient sans doute que M. Frère-Orban n'est pas un homme ordinaire. Ils voudraient le voir agir comme un simple mortel lui — Jupiter olympien.

Assurément, nous n'ignorons pas que M. Gladstone assiste à plusieurs réunions publiques par semaine et va consulter ses électeurs chaque fois qu'une question importante surgit au Parlement.

Nous savons aussi que MM. de Freycinet, Clémenceau et une foule d'autres hommes d'Etat français vont, chaque année, rendre compte, à leurs électeurs, de la façon dont ils ont rempli leur mandat. Mais Gladstone, Clémenceau et tous les autres ne sont pas M. Frère-Orban!

L'illustre enfant de Liège ne peut, lui, se prodiguer comme les hommes d'Etat cités plus haut. Quand les fidèles voient trop souvent leur dieu, ils deviennent familiers et l'adoration s'en ressent.

Aussi, M. Frère-Orban ne viendra-t-il pas. On ne doit pas oublier qu'il est encore venu il y a quatre ans. Or, si, à cette époque, la lutte a pu le décider à venir se commettre avec ses électeurs, le soin de sa dignité — et l'absence de lutte sérieuse — l'obligent aujourd'hui à rester dans son nuage.

M. Frère-Orban s'est montré deux fois en quinze ans. Cela suffit. Le peuple doit comprendre qu'on ne doit pas abuser des bonnes choses!

CLAPETTE.

Aux nouveaux décorés.

Nous croyons être agréables à toutes les personnes qui ont été décorées à la suite des terribles émeutes qui ont mis Liège à deux doigts du pillage, du massacre et de l'incendie, en reproduisant la circulaire suivante, qu'une société importante vient d'adresser à plusieurs crucifiés :

Monsieur,

Nous prenons la liberté de vous adresser nos plus chaleureuses et nos plus cordiales félicitations pour la distinction dont vous avez été honoré par le gouvernement de Sa Majesté Léopold II à l'occasion des dernières émeutes.

Cette croix — qui représente sur votre poitrine des merveilles d'héroïsme — vous l'avez d'autant mieux méritée, que, ne pouvant pas soupçonner qu'elle vous serait décernée, vous n'avez absolument rien fait pour l'obtenir.

Aussi sommes-nous persuadés que vous tiendrez à honneur de témoigner au gouvernement toute votre gratitude en portant sans cesse l'insigne de l'ordre du cinquante

tenaire. Cet insigne aura d'ailleurs le précieux avantage de vous distinguer de tant de héros jaloux que le sort ingrat a fait convoquer après le moment psychologique.

Les rubans étant très en vue aux boutonnières des vêtements, la confusion n'est pas à craindre dans les circonstances ordinaires de la vie. Mais où elle se produira fatalement, c'est lorsque vous irez prendre, avec le commun des mortels, des bains de mer ou de rivière.

Nous avons toujours pensé qu'il était malaisé qu'un décoré ne pût pas être distingué d'un vulgaire manant, même parmi les vagues de la mer, et nous estimons que la mort vient déjà assez tôt niveler les inégalités sociales.

Préoccupés de la nécessité de parer à ce fâcheux inconvénient, dont l'importance n'échappera à personne, nous nous sommes livrés à de laborieuses recherches et nous désespérons d'aboutir, lorsqu'un soir nous avons pu nous écrier comme Archimède: *Eureka!*

Nous avons conçu le projet gigantesque d'élever à la hauteur d'une industrie, dans notre pays civilisé, ce qui n'est qu'un art familier chez les peuples primitifs: *Le Tatouage.*

Mais une grande difficulté s'était opposée jusqu'à ce jour à la réalisation de ce projet: la teinte uniforme du tatouage ne permettait pas de reproduire les couleurs des rubans des différents ordres. Aujourd'hui, grâce à une précieuse découverte faite par un R. P. missionnaire dans les régions du Haut Congo, nous sommes parvenus à tatouer en toutes nuances depuis le bleu de Prusse jusqu'au jaune serin.

Vous trouverez d'autre part le tarif de nos opérations. La modicité des prix et le fini du travail nous permettent d'espérer que vous nous honorerez de votre confiance. Il est peut-être utile de faire remarquer que des réductions de prix seront consenties en faveur des décorés de plusieurs ordres. Ces réductions seront d'autant plus importantes que les brochettes de décorations seront plus fournies.

Une dame est attachée à l'établissement. Le tatouage n'étant guère pratiqué que par les sauvages, beaucoup de personnes s'imaginent que l'opération est douloureuse et qu'elle inocule sous la peau des matières toxiques qui jettent le trouble dans les fonctions animales. Il n'en est rien. Les piqûres causent à peine un léger chatouillement et les mixtures colorées employées dans nos ateliers ont été analysées par M. Pasteur, l'éminent chimiste. Cet illustre académicien a d'ailleurs pratiqué sur 2 huitres, 4 moutons et 6 ânes des expériences tout à fait concluantes, et nous pouvons garantir à nos clients l'innocuité absolue de l'opération.

Nous appellerons aussi votre sérieuse attention sur la différence à établir entre le tatouage et l'estampille apposée aux halles et abattoirs dans la plupart des grandes villes sur les viandes reconnues propres à la consommation. Nous entendons *tatouer* nos clients et nullement les peindre ou les timbrer. *Le tatouage seul laisse des traces indélébiles.*

Dans l'attente de votre agréable visite, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre respectueuse considération.

L'Agent-comptable, Le Directeur-Général,
CASIMIR CORDONNET. Z. DE LA RUBANNERIE.

Ça et là.

— Tu as eu chez toi un incendie, me dis-tu.
— Très violent, mon cher.
— Tu as été indemnisé au moins.
Pas du tout, la compagnie s'est contentée de m'offrir l'assurance de sa considération distinguée.

Quand un vol ou un crime a été commis les journaux disent toujours que la justice informe.
On pourrait très souvent dire qu'elle est in-forme.

Les courses.

Brillante réunion dimanche aux courses de Sclessin.

Le nouvel hippodrome, très bien aménagé, est infiniment supérieur à l'ancien champ de courses de Bressoux.

Remarqué au pesage une dame énorme qui, heureusement, ne s'est pas fait peser: elle aurait certes brisé la balance.

Foule de jolie femmes sur la pelouse. Très remarquable une amazone ornée d'une tresse qui n'en finissait pas. Compliments sincères si c'est du vrai. Au retour, la fin de la tresse était encore à Sclessin, tandis que la propriétaire de cette superbe chevelure galopait avenue Rogier.

Les beaux attelages n'ont pas manqué au retour.

On a beaucoup admiré la femme d'un de nos plus grands députés dans une superbe *Dreye-Coch.*

Très beau l'attelage de M. de Calwaert.

Vu au passage, la comtesse Alèle, dans son duc mais sans son comte.

Enfin au retour, rue de Sclessin, on a fait fête à un mécanicien des tramways Liège-Seraing, qui conduisait avec la plus

grande virtuosité un immense train attelé à un remorqueur "tubize pur sang."

Demain, concours hippique et ascension d'un ballon.

Au Voleur.

Le jeune Anatole Bominet est un garçon sage, rangé, élevé dans de sévères principes.

Il est cité à bon droit comme un modèle dans le chef-lieu d'arrondissement où se passe son existence calme et vertueuse. Les jeunes gens de son âge l'appellent M. Anatole d'Arc; ce pitoyable jeu de mots résume suffisamment la situation de l'excellent garçon.

Un matin, son père le fait comparaître devant lui.

— Mon fils, dit sans autre préambule le pater-familias, as-tu quelquelquefois songé que tu pouvais te marier?

— Oh! répondit Anatole en rougissant.

— C'est bon, il est temps d'y songer, tu as vingt-quatre ans... il ne manque pas ici de demoiselles, tu peux faire ton choix, car tu as le droit de porter la tête haute, je le sais et le constate avec plaisir, tu pourras rendre à ta rougissante fiancée le cadeau qu'elle te fera.

— Oh! oui, papa.

— Bien, voyons, tu n'as pas encore fixé ton choix?

— Non, papa.

— M^{lle} Nicette, la fille de l'apothicaire, qu'est-ce qu'elle te dit, celle-là?

— Dame! elle me dit bonjour quand nous nous rencontrons.

— Ce n'est pas ça: je te demande si tu l'épouserai volontiers?

— Qu'est-ce qui faudra faire pour ça?... Si c'est point trop difficile, je veux bien.

— Alors, mon garçon, c'est chose entendue, j'en ai déjà parlé au père qui est enchanté de ce mariage; il ne te reste plus maintenant qu'à l'occuper de la corbeille.

— Et M^{lle} Nicette est-elle consentante? je l'ai bien entendue l'autre jour qui disait de moi: C'est dommage, il est trop godiche.

— Ne t'occupe pas de ça... voici six beaux billets de mille francs, tu vas partir pour Paris et tu achèteras une corbeille soignée.

— Oui, papa.

— Une recommandation: surtout méfie-toi des pick-po-kets; le soir, par exemple, si tu es accosté par un de ces industriels en jupons qui t'inviteront à leur rendre visite, méfie-toi, et crève au voleur.

— Soyez tranquille, on ne me volera pas.

— Du reste, pour plus de sécurité, je vais te donner l'adresse de ta tante; c'est une vieille fantaisie qui donne rarement de ses nouvelles, mais c'est une femme de bon conseil, fais tout ce qu'elle te dira, et puis elle t'aidera beaucoup pour l'achat de la corbeille.

Anatole serra précieusement l'adresse que lui remit son père, et le lendemain il partit pour la capitale.

Lorsqu'il arriva, il faisait nuit; après avoir dîné, il sortit pour se promener un peu.

Il n'eût pas fait dix pas, qu'une petite main lui frôla le bras; en même temps une voix murmurait à son oreille la phrase dont son père lui avait tant recommandé de se garder.

— Au voleur! cria-t-il à pleins poumons. Immédiatement un rassemblement se forme, la jeune personne s'esquive prestement, et le gardien de la paix ne trouve plus à cueillir que le jeune Anatole qu'il emmène au poste.

L'infortuné y passa la nuit.

Le lendemain, interrogé par le commissaire, il raconta en sanglotant sa lamentable histoire.

— Elle voulait me prendre quelque chose, gémissait-il sans cesse.

— Mais quoi? dit le magistrat mis de joyeuse humeur.

— Je ne sais pas, on m'a dit de me méfier... parce que, vous comprenez, la corbeille ne serait plus au complet.

— Quelle corbeille?

— Pour M^{lle} Nicette, la fille de l'apothicaire, vu qu'elle m'a appelé godiche et que je l'épouse, mais qu'auparavant je vais aller chez ma tante.

— Eh bien! allez-y tout de suite, mon ami, conclut le commissaire, enchanter de se trouver seul pour donner cours à son hilarité.

Anatole ne le se fit pas dire deux fois, et il courut tout d'une haleine jusque chez sa tante, à l'adresse indiquée.

Il avait toutes les indications nécessaires: au deuxième, la porte à droite.

Il monte et sonne timidement.

Une jolie soubrette vint lui ouvrir.

— Que demande monsieur? dit-elle en le voyant rester bouche bée.

— Ma tante, répondit enfin Anatole.

La soubrette le regarda d'un air qui signifiait clairement:

— D'où sort-il donc celui-là? Votre tante? reprit-elle, vous en êtes bien sûr?

— Parbleu, puisque je suis son neveu.

Ce raisonnement convainquit entièrement la camériste, qui s'effaça pour laisser entrer Anatole qu'elle planta là dans l'antichambre, allant avertir sa maîtresse, tout en grommelant:

— Voilà qui est farce, M^{me} de Bellepoule qu'a des neveux en province... enfin, neveu ou pas, ça m'est bien égal.

Un instant après, apparut une jolie femme dans un déshabillé fort galant.

— Cristi! qu'elle est belle, ma tante!

murmura Anatole. Et il se précipita dans ses bras.

— Voyons, expliquez-vous maintenant, dit M^{me} de Bellepoule en lui désignant une place auprès d'elle, sur le canapé où elle venait de s'asseoir.

— Je veux bien, dit Anatole, voilà. Pour lors que je suis donc votre neveu, vous ne m'avez jamais vu, car il paraît que vous vivez en sauvage, d'après ce que dit papa.

— Oui, répondit M^{me} de Bellepoule, ahurie.

— Mais comme j'allais à Paris où les femmes sont, paraît-il, enrégées pour vous voler, on m'a envoyé vers vous afin que vous puissiez me protéger; du reste, j'oubliais... papa vous a écrit une lettre à ce sujet.

— Donnez vite... Tiens, tiens, se dit-elle, moi qui croyais être en présence d'un farceur, est-ce que réellement il me prendrait pour sa tante... en voilà un qui arriverait bien, juste au moment où je suis dans la dèche la plus carabinée.

M^{me} de Bellepoule prit la lettre que lui tendait Anatole, et plus sa lecture avançait, plus elle donnait des signes non équivoques d'une joie intense.

Elle venait de comprendre; on avait envoyé le timide garçon chez la vieille dame qui avait démenagé au terme et qu'elle avait remplacée.

Elle eut toutes les peines du monde à retenir un éclat de rire en songeant que, grâce à un malicieux hasard, elle se trouvait gardienne de la vertu d'un provincial de vingt-quatre ans.

— Elle reprit tout haut:

— Parfait, mes conseils ne te feront pas défaut.

— Ah! merci, s'écria Anatole, permettez que je vous embrasse: quand on ne s'est jamais vus, il faut bien rattraper le temps perdu.

— C'est juste!

Anatole voulut tellement rattraper le temps perdu, qu'à ce petit jeu très capiteux, il perdit la tête et oublia les sages préceptes paternels.

Il ne songea plus du tout à crier au voleur, il alla même bravement au-devant du danger.

Seulement, un instant après, il éclatait en sanglots.

— Oh! ma tante, s'écria-t-il, je suis un grand criminel.

En présence de cette immense douleur, M^{me} de Bellepoule se mit à rire.

— Ecoute, gros chien, lui dit-elle, console-toi, je ne suis pas ta tante... il y a un mois qu'elle a démenagé d'ici la vénérable personne à laquelle tu étais adressé.

— Ah! soupira le jeune homme, pourquoi me dites-vous cela? Il va donc falloir vous quitter!

— Mais non, au contraire, je te devais cet aveu pour te mettre plus à ton aise.

Anatole ne pleurait plus, ses yeux brillaient:

— C'est ça, s'écria-t-il, à moi les plaisirs!

— Les folles maîtresses, chantonna la Bellepoule.

— Je suis riche, j'ai de l'argent; mon trésor je le mets à tes pieds, adorable créature.

— C'est ça, mon petit, une noce à tout casser pendant huit jours... après quoi tu retourneras vers ta rougissante fiancée, tu me le jures.

— Hélas!

Le timide Anatole devint soucieux:

— Fichtre! mais la corbeille que je devais rapporter...

— Bast! tu répondras que tu as bien crié au voleur, mais qu'on est venu à bout de te dévaliser tout de même.

JULES DEMOLLIENS.

PUBLICITE

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Fronteur*, doivent être adressées à l'administration du journal, rue de l'Écluse, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Fronteur* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collection. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Fronteur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le *jeudi* soir au plus tard à l'administration, pour être inséré dans le numéro paraissant la même semaine.

JARDIN D'ACCLIMATATION

DIMANCHE 16 MAI, à 3 heures de relevée

Grandes Régates d'Entraînement

Données par le Royal Sport nautique de la Meuse.

A 5 heures

Concert d'harmonie

Donné par le 9^e régiment de ligne, sous la direction de Vaucamp.

Prix des abonnements: Famille, 30 fr.; deux personnes, 20 fr.; personnel, 12 francs.

A l'entrée: Non abonné, un franc par personne, 50 centimes par enfant.

VILLE DE LIÈGE

HIPPODROME DE SCLESSIN

Programme de la troisième journée

Dimanche 16 Mai 1886, à 3 heures

CARROUSEL & ASCENSION DE BALLON

Cubant 1,600 m., monté par l'aéronaute Glorieux.

N° 1. — COURSE DE BAGUES.

Pour tous chevaux montés par un cavalier agréé par la Commission. — 3 tours de piste, maximum 12 anneaux.

1^{er} prix: un objet d'art, valeur 150 francs.
2^{me} — id. id. 75 »
3^{me} — id. id. 25 »

Tous les vainqueurs recevront des diplômes. — Entrée: 40 francs.

N° 2. — COURSE DE BAGUES AVEC HAIES.

Pour tous chevaux montés par un cavalier agréé par la Commission. — 2 tours de piste, maximum 8 anneaux, 8 haies; Hauteur 50 centimètres à franchir en prenant l'anneau.

1^{er} prix: un objet d'art, valeur 150 francs.
2^{me} — id. id. 75 »
3^{me} — id. id. 25 »

Tous les vainqueurs recevront des diplômes. — Entrée: 40 francs.

Les inscriptions pour le Carrousel seront reçues jusqu'au vendredi 14 mai, à midi.

Immédiatement après le Carrousel,

Ascension du ballon LE RAPIDE

Hommes d'affaires, touristes, etc., voyageant sur le continent ou au delà des mers, peuvent s'assurer sur la vie, contre les accidents corporels et contre la perte des bagages, pour la durée du voyage, aller et retour, y compris le séjour à l'étranger.

Assurance sur la vie entière ou à termes fixes et assurances des rentes viagères, à un choix de Compagnies de tout repos.

S'adresser à M. Ménage-Gordinne, courtier en toutes assurances, 42, quai des Pêcheurs.

RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vindue-d'Ile, 26.

Plateaux, herceaux pour asperges, fraisiers nouveaux modèle. Prix exceptionnels de bon marché.

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris
3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRUSTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ
Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3
Atelier de fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier incrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour pouillaires. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI
29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS

Liège.

Beaux choix de Montres à remonter en or, argent, niellé et nickel (nouveau). Montres en acier brut, émaillé, chrysole, à jeu dit *Boulette* à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils, et Horloges avec ois au chantant les heures, Pendules-Médailles à remonter, système breveté appartenant à la maison Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de fête, fiançailles et de mariage.

Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et hochets pour cadeaux de Baptême.

Bijoux et pièces d'horlogerie sur commande.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

MIGRAINE

Les granules de D^r JUBERT constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile.

Envoi franco contre timbre-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Génito-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules de D^r LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

Quelques nouvelles décorations



DÉCORÉ POUR
N' AVOIR RIEN FAIT
PENDANT LES
TERRIBLES
ÉMEUTES

ABSOLUMENT
DE SPÉCIAL

SPECIALITÉ
-
PAVÉ ANARCHISTE -
BLESSURE PEU GRAVE
-
GARANTIE.
NB. CHAQUE PAVÉ EST FOURNI AVEC
UNE DÉCORATION.



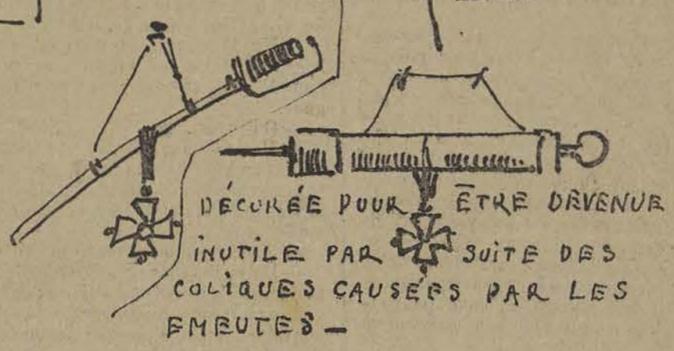
DÉCORÉ POUR AVOIR
ENTENDU PARLER DES
ÉMEUTES



DÉCORÉS POUR AVOIR ABOYÉ
PENDANT LES
ÉMEUTES



DÉCORÉ POUR
AVOIR DORMI
PENDANT LES
ÉMEUTES
MALGRÉ LES
TAMBOURS ET
CHIFFONS



DÉCORÉE POUR ÊTRE DEVENUE
INUTILE PAR SUITE DES
COLIQUES CAUSÉES PAR LES
ÉMEUTES -



CAROLO
MAGNO
DÉCORÉ POUR AVOIR ASSISTÉ
AUX ÉMEUTES

FROIDEMENT



NE ROUGISSONS PAS!

DÉCORÉE POUR AVOIR ÉTÉ
PRODIGE DE SON... CŒUR
PENDANT LES ÉMEUTES.



LES BOTTES DE LA MARÉTROUSSE
DÉCORÉES POUR AVOIR ASPHYXIÉ
DIX ANARCHISTES PENDANT
LES ÉMEUTES.

